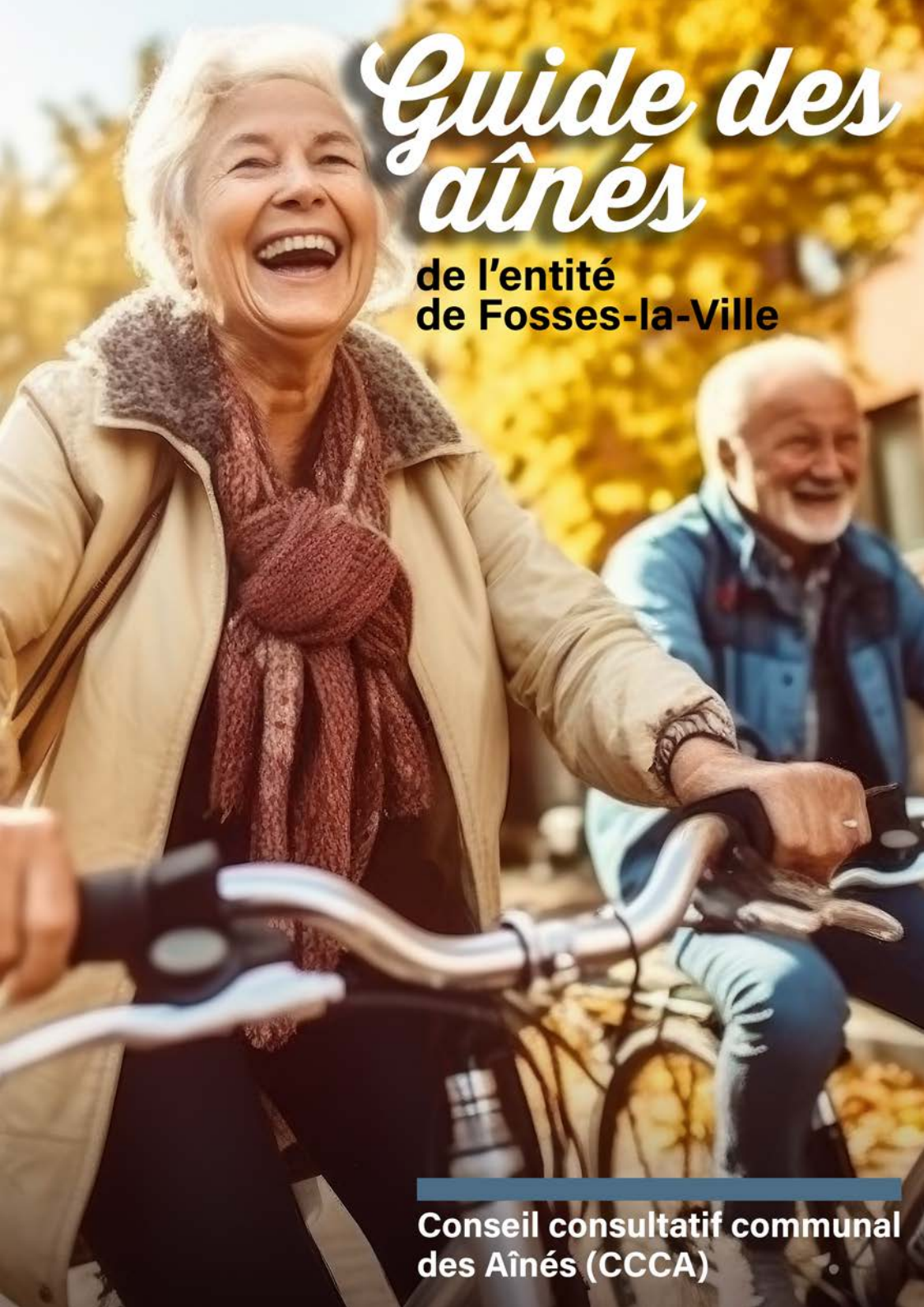


A photograph of an elderly woman in the foreground, smiling broadly while riding a bicycle. She is wearing a beige jacket and a thick, knitted red scarf. In the background, slightly out of focus, is an elderly man with a white beard, also smiling and wearing a blue jacket. The background is filled with yellow autumn leaves, suggesting a park or a tree-lined street in fall.

Guide des aînés

**de l'entité
de Fosses-la-Ville**

**Conseil consultatif communal
des Aînés (CCCA)**

TABLE DES MATIÈRES

EDITORIAL	3
NUMÉROS GÉNÉRAUX IMPORTANTS	5
MES CONTACTS IMPORTANTS	11
SERVICES COMMUNAUX	12
AIDES SOCIALES	16
MES REVENUS ET AIDES FINANCIÈRES	21
ME DÉPLACER	23
ME LOGER	28
ENTRETENIR MON LOGEMENT	31
MON LOGEMENT ADAPTÉ	33
MES AIDES À DOMICILE	34
MA SANTÉ	37
MES ACTIVITÉS / MES LOISIRS	45
MES DÉMARCHES	52



Nous sommes dans un contexte favorisant une politique sociale active à l'égard de nos aînés et ouverte sur les relations intergénérationnelles.

Nous voyons également apparaître des termes nouveaux: âgisme, isolement, aidant-proche, épuisement des aidants naturels, le bien-vieillir...

C'est dans ce contexte que le Conseil consultatif communal des Aînés (CCCA) s'est créé il y a 10 ans. Il regroupe des représentants des services prenant part en première ligne au soutien individuel de nos aînés, des représentants des associations d'aînés de notre entité, des aînés qui ont spontanément motivé leur candidature, et des représentants de l'autorité communale.

Plus que jamais, il est une démarche de consultation citoyenne, dans une «Ville amie des Aînés» (VADA) soutenue par le Gêrontopôle de la Province de Namur et encouragée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Après une large réflexion qui a engendré un diagnostic, des groupes de travail portant notamment sur la mobilité et la communication ont proposé des actions destinées à améliorer le lien et le cadre de vie de nos aînés.

Je voudrais remercier et encourager ici toutes les personnes qui oeuvrent quotidiennement à renforcer tous ces liens sociaux dans le cadre de leurs missions professionnelles ou de leur bénévolat.

Ce guide, non-exhaustif, que vous tenez en main, vous sera utile, même si pas mal d'infos sont déjà reprises dans le carnet du Syndicat d'initiative ou dans d'autres éditions communales. Et grâce au QR-code, vous pourrez directement le voir mis à jour sur le site internet de la Ville lorsque des données évolueront.

Enfin, vos retours sont importants afin de l'adapter pour qu'il réponde encore mieux à vos réalités quotidiennes. N'hésitez pas à contacter le Service des Aînés ou vos relais habituels si vous avez des questions.

« I va su l'nonantène, come çà va ! Il-èst co bén d'allant pou dînser ! »

Jean-François FAVRESSE

Président du Conseil consultatif communal des Aînés

Echevin



Charles Favresse (EneoSport), Sylviane Dandoy (Jeunes retraités de Le Roux), Huguette Arnould, Josée Lechien, Fabienne Gillet, Jean-Marc Chavanne (Réseau de Solidarité Fossois), Bernadette Hambursin (EneoSport), Emile Houbion (Eneo) et Jean-François Favresse.

NUMÉROS GÉNÉRAUX IMPORTANTS



SERVICES D'URGENCE

Pompiers – Police- Ambulance

- 112



Politie Police

POLICE FÉDÉRALE

- 101



CARD STOP

- Perte ou vol de carte bancaire
- 078 170 170 (Nouveau numéro depuis 2022)
- 24h/24 – 7j/7

ORES



OPÉRATEUR DES RÉSEAUX GAZ & ÉLECTRICITÉ

ODEUR OU FUITE DE GAZ (URGENCE)

- 0800 87 087 (24H/24 - 7J/7)
- Panne et défaillance
- 078 78 78 00 (dépannage) 24h/24h 7j/7

Centre de
Prévention
du Suicide



CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

- 0800 32123
- Service d'écoute et de dialogue en cas de crise, gratuit, 24h/24



TÉLÉ-ACCUEIL

- 107 (24h/24)
- Quelqu'un à qui parler. Anonyme et gratuit



INTERVENTIONS NON URGENTES DES POMPIERS

- 1722
- TEMPÊTE OU INONDATION
- Actif uniquement en cas de prévisions de tempête ou inondation



VIOLENCES CONJUGALES ET FAMILIALES

- 0800 30 030 - 24h/24
- Ligne gratuite et anonyme pour une écoute, une information ou une orientation. Pour les victimes, les témoins, les auteurs et les professionnels.



ALCOOLIKES ANONYMES

- 078 15 25 56 (Tarif zonal)
- 24h/24 – 7j/7



MÉDECIN DE GARDE

- 1733 (Tarif Zonal)
- Si votre médecin traitant ne répond pas et que vous ne pouvez pas attendre la prochaine consultation. Week-ends, jours fériés.
- En cas d'urgence vitale : composez le 112



CENTRE ANTIPOISON

- 070 245 245



PHARMACIE DE GARDE

- 0903 99 000
- Disponible 24h/24, 1,50€/min



POLICE FOSSES-LA-VILLE

- Pour porter plainte ou dénoncer des faits
- 071 26 28 00 (ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h)



ORES

- Gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel en Région wallonne.
- 078 15 78 01 du lundi au vendredi de 08h à 20h et le samedi de 09h à 13h / sauf les jours fériés.



LA SOCIÉTÉ WALLONNE DES EAUX (Gestionnaire du réseau)

- 087 87 87 87
- Service client du lundi au vendredi : 8h - 20h ; samedi : 8h - 13h
- Service d'urgence (24/24)
- En dehors des heures de service, les dimanches et les jours fériés, l'appel est automatiquement transféré vers le service de garde.



INASEP

- 071 66 79 25 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h
- Fuite d'eau jusqu'au compteur ou dans la rue, compteur gelé, coupure d'eau, eau trouble
- 24h/24 au 071 66 79 25 pour la distribution d'eau et au 081 40 95 23 pour le Service épuration
- Fosses-la-Ville, Aisemont, Sart-St-Laurent



AIEM

- Association Intercommunale des Eaux de la Molinee
- Service client : 071 72 00 60 (Lundi - vendredi : 8h30 - 12h ; 13h30 - 16h)
- Service technique : 071 72 00 66 (Lundi - vendredi : 8h30 - 12h ; 13h30 - 16h)
- Service de garde en cas d'urgence : 0476 71 99 22 (Lundi - vendredi : 16h - 8h15, le weekend et les jours fériés)
- Tache d'eau ou un écoulement d'eau inhabituel proche de chez vous, un souci d'humidité proche de votre raccordement
- Sart Eustache, Le Roux, Vitrival



RESPECT SENIORS

- 0800 30 330 du lundi au vendredi de 9h à 17h – Gratuit
- Agence de lutte contre la maltraitance des aînés



AViQ

- Agence wallonne pour une vie de qualité
- 0800 16 061 - gratuit - du lundi au vendredi 08h30-12h30 et 13h30-16h30
- Bien-être et Santé, Handicap et Famille



CATUPAN (QUESTIONS D'AÎNÉS)

- 0800 23 147 - gratuit – du lundi au vendredi de 9h à 16h
- Pour poser vos questions au sujet de votre logement, de vos droits, d'aides financières, de loisirs, de solitude, etc.



INFOR DROGUES

- 02 227 52 52 (permanence téléphonique) tarif local
- Lundi à mercredi : 9h - 21h
- Jeudi : 13h - 21h
- Vendredi : 9h - 17h
- Samedi : 10h - 14h
- Information, aide et conseils à toute personne ou collectivité de manière anonyme.



ANA - AVEC NOS AÎNÉS

- 081 77 67 33 du lundi au vendredi de 8h30 à 18h Services de santé mentale (du service de santé publique) qui s'occupe des situations de crise et d'urgence dans le cadre de problématiques liées au vieillissement



AL-ANON

- Groupe de soutien pour les familles de personnes alcooliques.
- 02 216 09 08 – 7j/7 de 9h à 21h.



AIDANTS PROCHES ASBL

- Information et soutien aux aidants proches
- 081 30 30 32
- Permanence Info'Aidants
- Les lundis et jeudis de 10h à 13h, et les mercredis de 13h à 16h



N° D'URGENCE SOCIALE 1718

- Gratuit. Accessible de 8h30 à 17h les jours ouvrables.
- Call center du Service public de Wallonie.
- Questions en matière de logement, d'énergie, de fiscalité wallonne, d'action sociale, d'environnement, d'alimentation, de crédit, de situation professionnelle ou de chômage ... Et relais entre une personne en difficulté et l'interlocuteur adéquat pour l'aider (aides psychologiques, aides aux assuétudes, détresses familiales, etc.)



SOS VIOL

- 0800 98 100
- info@sosviol.be

MES CONTACTS IMPORTANTS

(à compléter par l'utilisateur)

Mon numéro de téléphone

Numéro d'appel famille

Mon Médecin traitant

Mon Pharmacien

Mon Infirmier

Kiné

Dentiste

Pédicure

Aide-familiale

Coiffeur

Courtier d'assurances

Mutuelle

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SERVICES COMMUNAUX

ACCUEIL COMMUNE



22, rue Donat Masson – 5070 Fosses-la-Ville



071 12 12 40



Lundi, mercredi et jeudi de 09h à 12h et de 13h30 à 16h.

Mardi et vendredi de 09h à 12h.

Samedi : fermé sauf services citoyenneté de 09h à 12h
(les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois : uniquement sur rendez-vous)



<https://www.fosses-la-ville.be/>



Facebook : Commune de Fosses-la-Ville



LES DIFFÉRENTS SERVICES COMMUNAUX

- Citoyenneté (population, état civil, étrangers, funérailles et sépultures – passeports permis de conduire, casier judiciaire)
- Services financiers (budgets, taxes, ...)
- Assurances (déclaration de sinistre, responsabilité civile)
- Enfance et éducation : enseignement, extrascolaire (Accueil

temps libre, Ecole de devoirs, stage, plaine, patro, ...), petite enfance (crèche ChaboT)

- Jeunesse (service citoyen, été solidaire...)
- Patrimoine culturel immatériel
- Sports
- Services techniques (cimetière, voiries, bâtiments, espaces verts, ...) :

 14, chaussée de Charleroi - 5070 Fosses-la-Ville

 071 71 31 31

 travaux@fosses-la-ville.be

CABINET DU BOURGMESTRE ET DES ECHEVINS

 071 12 12 40

 bourgmestre@fosses-la-ville.be

Le Bourgmestre reçoit sur rendez-vous. Permanence téléphonique tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, excepté le vendredi après-midi.

SERVICE DES AÎNÉS

Margaux Piette

 071 12 12 40

 aines@fosses-la-ville.be

Le service Aîné est adressé aux personnes à partir de 60 ans, répond à vos questions concernant les activités Aînés dans la commune. Le service Aîné s'occupe également des jubilaires (centenaires et anniversaire de mariage) ainsi que du gouter des aînés et de l'organisation d'un voyage. Le service offre également un soutien au Conseil Communal Consultatif des Aînés.



PLAN DE COHÉSION SOCIALE - COORDINATION SOCIALE

☎ 071 12 12 40 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, les jours ouvrables.

🌐 Facebook : PCS FOSSES

Le Plan de Cohésion Sociale a pour objectif d'assurer à chacun l'accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel.

Les différentes actions menées par le PCS de Fosses-la-Ville tentent de favoriser l'accès à l'apprentissage et à l'insertion sociale, à la santé, à l'épanouissement social et familial, ainsi qu'à la mobilité. Ces actions visent principalement à lutter contre l'isolement des personnes et à être pour chaque citoyen un soutien ou un relais.

○ Activités de quartier et de convivialité au Tour de Table

- ◆ « La pause » : 1x/semaine, moment de convivialité autour d'un café. Partage d'informations. Possibilité d'accès à un ordinateur et soutien informatique.
- ◆ « Bar à Soupe » en collaboration avec la Ville, le CPAS et la Croix Rouge (contact : CPAS 071 12 12 81)
- ◆ Après-midi jeux de société

○ Lutte contre l'isolement : « Réseau de solidarité Fossois »



L'objectif de ce réseau de solidarité fossois est de créer du lien, en favorisant l'implication des bénévoles qui souhaitent se rendre utiles.

Un binôme de bénévoles se rend au domicile d'une ou plusieurs personnes en alternance, selon leurs disponibilités, de manière

régulière, afin de passer du temps avec la personne en lui permettant de se sentir moins seule.

Les bénévoles peuvent également faire office de relais vers des services spécialisés. Chaque demande peut être relayée à l'animatrice du Plan de Cohésion Sociale. Sur le territoire fossois. Gratuit.

- Dépistages réguliers (maladies cardiovasculaire, diabète)
- Formation et coaching au permis de conduire théorique : en partenariat avec le GABS, aide à l'étude et à la compréhension du livre, mise en avant des questions pièges, trucs et astuces, explication des spécificités liées au vocabulaire, tests.
- Jardin citoyen « le légumier de Bebrona » : parcelles de 13 m² où cultiver des légumes, petits fruits, fleurs. Outils disponibles sur place. 5€ par parcelle par an. Possibilité de participer uniquement à la parcelle collective.
- Activités intergénérationnelles
- Taxi social (voir rubrique « me déplacer »)



HANDICONTACT

Référente Handicontact : Sandrine Jacqmain

☎ 0497 43 70 31

@ handicontact@fosses-la-ville.be

Relais d'informations, orientations concernant le domaine du handicap dans la commune de Fosses-la-Ville (carte parking, introduction de reconnaissance, stationnement, ...)

AIDES SOCIALES

CPAS (CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE)

-  22, rue Donat Masson - 5070 Fosses-la-Ville
-  071 12 12 81
-  secretariat@cpasflv.be
-  Facebook : CPAS de Fosses-la-Ville
-  Permanences sociales générales : du lundi au jeudi de 8h30 à 11h, l'après-midi sur RDV - Le vendredi : uniquement pour les urgences – bureaux fermés
-  Horaire de l'accueil :
 - Lu 09h00 - 12h00 | 13h30 - 16h00
 - Ma 09h00 - 12h00
 - Me 09h00 - 12h00 | 13h30 - 16h00
 - Je 09h00 - 12h00 | 13h30 - 16h00
 - Ve 09h00 - 12h00
 - Sa Fermé
 - Di Fermé

EPICERIE SOCIALE

Accès sous conditions (s'adresser au CPAS) – Vêtements, produits d'hygiène et d'entretien (pas d'alimentaire) – Ouvert le mardi de 9h à 11h45 et le jeudi de 13h à 15h45 – 3, rue des Remparts.

ALLOCATIONS DE CHAUFFAGE

Mercredi matin de 8h30 à 11h30 à l'accueil du CPAS (dépôt de documents + remplissage de formulaires) - Conditions d'accès : BIM – petits revenus – médiation de dettes.

LOGEMENT

Inscription logements sociaux et Agence immobilière sociale (AIS), information garantie locative, droits et devoirs des locataires, expulsion, ...

Permanence le mardi après-midi au Tour de table (aide à l'inscription au logement social et AIS + aide à la recherche d'un logement)

PRIMES MEBAR

Sous conditions – primes de la région wallonne pour ce qui concerne l'énergie (Isolation, châssis, chaudière, poêle, etc.)

TUTEUR EN ÉNERGIE

Contact : M. Ramack

Bilan énergétique du logement, trucs et astuces pratiques pour réduire vos consommations et réduire le montant de vos factures ou pour vous aider à comprendre et analyser vos factures.

SENIORS

Le service senior est adressé aux personnes à partir de 60 ans. Il permet aux personnes âgées une écoute et de l'aide à différents niveaux.

Contact : Mme Caruso

- Protocole disparition seniors : boîte à mettre dans un frigo avec informations personnelles en cas d'intervention médicale.

- Plan canicule et grand froid : informations.
- Aides familiales.
- Repas à domicile : L'artisan GADIS, traiteur repas froid à réchauffer, pour tous les jours, livraison 3X/semaine, soupe plat dessert
- Service pension : renseignements, aides aux remplissages des documents – possibilité d'introduction de la pension si code pin sinon voir avec le service population de la commune (Voir rubrique services communaux page 12)
- Service course : Chez Delhaize – sonner le mercredi matin (9h00- à 11h30) avec liste de courses, livraison le vendredi matin, paiement par virement bancaire. Service aux personnes âgées (sans obligation d'être bénéficiaire du CPAS). Occasionnel ou récurrent.

PERSONNES HANDICAPÉES

Voir avec les services sociaux des mutuelles.

COLIS ALIMENTAIRES SAINT VINCENT DE PAUL

Carte d'accès via un.e assistant.e social.e (enquête sociale).

- 📍 11, avenue des Combattants - 5070 Fosses-la-Ville
- ☎ 0478 80 35 64
- @ svp295@vincentdepaul.be

RESTO DU CŒUR

Resto du Cœur de Namur

 8, rue de Bomel - 5000 Namur

 081 22 53 23

 Du lundi au vendredi, de 9h à 16h

Repas chauds sur place ou à emporter, distribution de colis alimentaires sur rendez-vous, petits déjeuners, service social, permanence sociale, médiation de dettes et avis juridiques, école de devoirs, logements d'insertion et de transit gérés par Gestion Logement Namur.

Resto du Cœur Val de Sambre

 20, rue de Falisolle - 5060 Sambreville

 0492 44 03 20

 Permanences les lundis sans rendez-vous, de 13h à 16h et les jeudis sur rendez-vous, de 9h à 12h. Distribution de repas chauds avec la possibilité d'emporter un colis alimentaire

CROIX-ROUGE

(MAISON CROIX-ROUGE METTET-FOSSES)

○ Permanence : 0490 56 61 51

○ Service de prêt de matériel : 0473 66 81 44 – Paiements à la location, selon durée et type de matériel – pour tous – livraison dans les 24h.

○ Aide alimentaire : 0490 56 61 51 – en fonction des besoins – bons ou colis

- Aide vestimentaire* : 0490 56 61 51 – hommes, femmes, enfants/puériculture (vêtements et matériels) - demandes personnelles ou urgence CPAS (naissance par exemple).
- Organisation de bars à soupe à Fosses et au parc résidentiel de Mettet
- Service du don de sang 4X/an sur Fosses (Salle de L'Orbey) – jusqu'à 65 ans (70 ans pour un donneur régulier) – être en bonne santé (N° gratuit : 0800 92 245 - <https://www.donneurdesang.be/>)
- Formation 1^{er} secours (BEPS) : 0499 92 42 04
- Pas de service de transport de personne.

* Si vous avez des vêtements, chaussures ou matériel de puériculture à donner : 0490/566151 (Les vêtements doivent être propres et mis dans une caisse à bananes, pas de sacs)



MES REVENUS ET AIDES FINANCIÈRES

Ne donnez JAMAIS de mots de passe, de codes de cartes bancaires, de codes de réponse PAR courrier électronique, appel téléphonique, SMS, médias sociaux. Vous avez communiqué des coordonnées bancaires ? Prévenez toute de suite votre banque et Cardstop (078 / 170 170) et Portez plainte auprès de la police. Le message a été transmis à vos amis ? Mettez-les en garde !

Vous avez communiqué un mot de passe ? Changez le mot de passe partout où vous l'utilisez. Plus d'info : <https://safeonweb.be/fr>

CPAS

Aide sociale, médiation de dettes, service pension (voir rubrique CPAS, page 16)

PENSION LÉGALE

Service fédéral des Pensions

Numéro spécial pension (Gratuit) : 1765 depuis la Belgique ou le +32 78 15 1765 depuis l'étranger (au tarif prévu par votre opérateur) de 8h30 à 12h, du lundi au vendredi. Gardez votre numéro de Registre national sous la main !

GRAPA

La GRAPA est un complément à la pension si celle-ci ne vous permet pas de subsister ; elle est octroyée sous certaines conditions et gérée par le SPF Pensions.

Numéro spécial pension (Gratuit) : 1765.

Choisissez le français et tapez ensuite 3 et 1.

Gardez votre numéro de Registre national sous la main !

APA : Allocation pour l'Aide aux Personnes Agées

Aide destinée aux personnes de 65 ans ou plus qui doivent faire face à des frais supplémentaires en raison d'une diminution

de leur autonomie. Ces personnes éprouvent des difficultés à exercer des activités quotidiennes telles que cuisiner, manger, se laver, faire le ménage et à participer à des activités sociales. Elles disposent par ailleurs d'un faible revenu. Ce sont les mutuelles qui assurent le traitement des dossiers et le paiement des allocations, sous le contrôle de l'AVIQ (Agence pour une vie de qualité- service public)

Pour introduire une demande d'APA, vous pouvez vous adresser : au service social de votre mutuelle, à votre administration communale, au CPAS de votre commune ou introduire votre demande directement via la plateforme Wal-protect. Afin de faciliter les démarches, vous devez vous munir de votre carte d'identité, de son code PIN et du nom de votre médecin généraliste.

 Contact : AVIQ - 0800 16 061 (gratuit)

 Les jours ouvrables de 8h30 à 16h30

 numerograttuit@aviq.be
ou le service APA apa@aviq.be

TAXES ET IMPÔTS

Questions relatives aux impôts en tant que particulier (déclaration, avertissement-extrait de rôle, calcul)

Contact : service public fédérale finances – 02 572 57 57 - De 9h -17h du lundi au vendredi. Tarif normal.

(Pour rentrer la déclaration à l'impôt des personnes physiques par téléphone, introduisez le code à cinq chiffres « 17002 » pour être directement orienté vers le bon interlocuteur.)

Avant de téléphoner, préparez votre numéro de registre national (au verso de la carte d'identité).

ME DÉPLACER

TAXI SOCIAL

Service du Plan de cohésion sociale – Administration communale

Conditions : être Fossois ET avoir 75 ans et plus OU percevoir de faibles revenus.

- ☎ Inscription : 0474 76 00 08 (Géraldine Benoit)
- ☎ Réservations (Chauffeurs) : 0474 76 11 10 ou 0491 56 73 68
- 🕒 Jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 (fin de la course).
- @ taxi.social@fosses-la-ville.be

Tarif : 2 € dans l'entité fossoise et 0.30 €/km hors de l'entité.



Espace TEC Namur

-  15b, boulevard Mélot - 5000 Namur
-  Lundi, mercredi, vendredi de 7h30 à 15h45 et mardi, jeudi de 9h45 à 18h.
-  Call Center Namur Luxembourg : 081 25 35 55 de 7h30 à 15h45 les lundis, mercredis et vendredis et de 9h45 à 18h les mardis et jeudis (questions horaires, tarifs,...)

Espace TEC Charleroi Central

-  Quai de la Gare du Sud - 6000 Charleroi.
-  Du lundi au vendredi de 6h à 18h et le samedi de 8h15 à 15h30 (excepté en juillet).
-  Call Center Charleroi : 071 23 41 15 du lundi au vendredi de 6h30 à 18h30

Statut BIM

Les Bénéficiaires de l'Intervention Majorée ont accès à des tarifs préférentiels ; des prix réduits sur l'ensemble des tickets Multivoyages et abonnements Next, Horizon et Express et la gratuité pour les abonnements Express 65+.

Personnes âgées de 65 ans ou plus :

Abonnement annuel Express 65+, tarif réduit sur l'ensemble du réseau TEC (12€ par an- gratuit pour statut BIM).



TRAIN SNCB

-  Service client : 02 528 28 28 (tous les jours de 7h à 21h30)

Avantages 65 ans et +

Aller-retour en train à € 7,80* / Billet 1^{ère} classe à 16,60€

* Conditions : aller-retour le même jour - en semaine, dès 9h00 et le week-end, sans limite - partout en Belgique à l'exception des points frontière et des voyages de et vers Brussels Airport -Zaventem - aucune contrainte de nationalité : tous les voyageurs peuvent en bénéficier pour des voyages à partir du jour de leur 65^{ème} anniversaire. Les conditions sont susceptibles de changer.

La Carte de Priorité

Pour les personnes ayant de sérieuses difficultés à marcher ou à rester debout. Garantie d'une place assise. Ne remplace pas le titre de transport.

Demande au guichet en gare durant les heures d'ouverture (Pour Namur et Charleroi-central, du lundi au vendredi de 05h45 à 20h30, le samedi de 06h à 20h30, le dimanche de 06h15 à 20h30) ou par courrier à cette adresse :

 SNCB Marketing & Sales
Bureau Customer Care
10.14 B-MS.1423
Avenue de la Porte de Hal, 40
1060 Bruxelles

Vous devrez remplir un document et avoir une attestation de votre médecin dans laquelle il déclare que votre état physique vous interdit toute station debout prolongée, les causes médicales de cette incapacité et la durée de votre incapacité.

Prix : 6 € (pour la confection de la carte) – prévoir une photo d'identité.

SNCB International



Contact Center +32 70 79 79 79 (0,30€/min).

Du lundi au vendredi de 8h à 20h, les weekends et jours fériés de 9h à 17h.

Informations et achats de billets par téléphone pour voyages internationaux (Pays-Bas, Allemagne, Luxembourg, France, Grande-Bretagne, Suisse, Autriche, Italie, Espagne, Danemark, Tchéquie et d'autres destinations européennes).

Securail



0800/30 230, numéro d'urgence gratuit disponible 24h/7j

Besoin d'aide, constat d'un comportement suspect en gare ou dans le train (enfants jouant sur les voies, taggeurs, vols de cuivre, agression,...).



Facilités pour voyageurs à mobilité réduite

Service d'assistance sur réservation 24h à l'avance. Contact Center: 02 528 28 28 tous les jours de 7h à 21h30. Possibilité de le faire en ligne (QRcode ci-contre).



CENTRALE LOCALE DE MOBILITÉ NAMUR DINANT



159, rue de la 1^{ère} Armée Américaine - 5100 Wépion



0800 822 90



0800@capn.be

La mission du CLM est de favoriser l'accès aux biens et services à tous les publics en fournissant une aide pour trouver un service adapté aux besoins des personnes éprouvant des difficultés à se déplacer. En partenariat avec différents opérateurs de

mobilité de l'entité de Namur.

CAP Mobilité met en œuvre des projets facilitant le déplacement des personnes à mobilité réduite et/ou malades, et s'attache à sensibiliser l'opinion à cette problématique en province de Namur.

MUTUELLE

Se renseigner à la mutuelle pour voir les services proposés : voir rubrique « ma santé » page 41.

CARA - PERMIS DE CONDUIRE

☎ 02 244 15 11 (du lundi au vendredi de 8h30 à 16h)

Examen d'aptitude à la conduite en cas d'éventuelle diminution des capacités fonctionnelles en raison d'une maladie, d'un accident ou d'une autre affection médicale susceptible d'influer sur la conduite en toute sécurité d'un véhicule à moteur.



SERVICE LOGEMENT

Inscription logement sociaux Agence immobilière sociale (AIS), information garantie locative, enquête salubrité, droits et devoirs des locataires, expulsion, ...

 COMMUNE : 071 12 12 40

 CPAS : 071 12 12 81

+ Permanence CPAS le mardi après-midi au Tour de table (aide à l'inscription au logement social et AIS + aide à la recherche d'un logement).

LOGEMENTS SOCIAUX

AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE (AIS) :

Missions principales : agir comme intermédiaire entre les propriétaires et les locataires et favoriser l'accès aux logements pour les personnes à faibles revenus.

 AIS Gembloux-Fosses :
14, rue d'Eghezée - 5060 Auvelais

 071 74 33 74 – 0496 55 44 54

 asbl.ais.glgf@gmail.com

SOCIÉTÉ DE LOGEMENT SOCIAL

Conditions d'accès liées au revenu imposable. Formulaires à remplir pour introduire une demande de logement dans une des sociétés avec la possibilité d'élargir les inscriptions aux

autres sociétés de logement social en Wallonie. Nécessité de renouveler sa demande tous les 6 mois.

Foyer namurois :

 87/1, rue des Brasseurs - 5000 Namur
 081 25 49 99

Sambre- Habitat :

 23, Pré des Haz, 5060 - Sambreville
 071 71 05 20

RÉSIDENCE DEJAIFVE

Maison de repos pour personnes âgées et maison de repos et de soins. Capacité de 120 lits + une unité de courts-séjours d'une capacité d'accueil de 13 lits.

 43, Rue Sainte-Brigide - 5070 Fosses-la-Ville
 071 96 13 16

ABBNEYFIELD

Concept d'habitat groupé pour des aînés autonomes qui désirent partager un mode de vie collectif. Accompagnés par un mouvement de volontaires.

 0483 46 22 91

 abbneyfield.en.wallonie@gmail.com

Nouveau logement L'Entre2Val à 5070 Vittrival - 6/8, rue de Walcourt.

SENOAH

 22, Avenue Cardinal Mercier - 5000 Namur (sur rendez-vous)

 Contact : 081 22 85 98 (de 08h30 et 17h00)

Service gratuit d'accompagnement des seniors en matière d'habitats et observatoire des lieux de vie pour aînés (choix d'un nouveau lieu de vie, soutien aux démarches de recherche, conseil juridique, difficulté dans l'établissement où vous habitez)

DÉMÉNAGEMENT

L'allocation de déménagement et loyer est une aide financière liée au logement qui vous est destinée si vous vous trouvez dans l'une des trois situations suivantes :

-  Vous évacuez un logement reconnu inhabitable ou surpeuplé pour prendre en location un logement salubre ;
-  Vous êtes handicapé ou un membre de votre ménage présente un handicap et vous quittez un logement inadapté pour louer un logement salubre et adapté ;
-  Vous êtes sans-abri et devenez locataire d'un logement salubre.

 1718 (numéro gratuit)

ENTREtenir MON LOGEMENT

SERVICE COMMUNAL

Enquête de salubrité. Voir rubrique «Me loger» page 28

CPAS

Voir page 16

Tuteur énergie (voir page 17)

GUICHET ÉNERGIE DE LA RÉGION WALLONNE

 89, Rue Rogier - 5000 Namur

 081 72 88 60

Conseils techniques personnalisés, neutres et entièrement gratuits touchant à l'énergie au sein de son logement- Locataire ou propriétaire.

AIDES DE LA RÉGION WALLONNE

Info-conseils logement : 081 33 23 10 du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Questions en matière de logement (accès à un logement social, primes, aides pour un projet immobilier, aides aux démarches)

 SPW LOGEMENT : 1718

TRAVAILLEURS ALE (Agence locale pour l'emploi)

 16, rue Saint-Roch - 5070 Fosses-la-Ville

 071 71 34 36

Aide à domicile, aide pour les courses, petit entretien de jardin, garde d'enfants, ...

CENTRES DE COORDINATIONS DES SOINS À DOMICILE

Lié à la mutuelle

- Fédération de l'Aide et des Soins à Domicile :
02 735 24 24
- Fédération des Centres de Services à Domicile :
02 515 02 08

Analyse des besoins en fonction de la situation globale et propositions des solutions adaptées. Le centre de coordination contacte les services demandés et coordonne les interventions des différents prestataires (soins, aide familiale, livraison de repas, l'aide aux déplacements, ...)

SAMI (Service d'analyse des milieux intérieurs)

Votre médecin peut interpeller le service en cas de logement insalubre.

- ☎ 081 77 52 94
- @ sami@province.namur.be

COMPAGNONS DÉPANNEURS

Petits travaux de rénovation et d'entretien des espaces verts.

- 📍 Rue Mazy, 90 - 5100 Jambes
- ☎ 0471 863 834
- @ namur@compagnonsdepanneurs.be

BRILLO

Service de jardinage, de brico-dépannage, d'aide-ménagère et atelier vélo.

- ☎ 071 76 00 45
- @ info@brillo.be

MON LOGEMENT ADAPTÉ

PRIMES D'ADAPTATION DU LOGEMENT

Prise en charge d'une partie des coûts des adaptations du logement en raison d'un handicap reconnu -> AVIQ

 0800 16 061

 numerograttuit@aviq.be

Aide individuelle à l'intégration : interventions financières fournies par l'AVIQ dans le coût d'aménagements, d'aides techniques et de certaines prestations de services. Ces aides ont pour objectif de permettre aux personnes ayant d'importantes limitations fonctionnelles entraînant de graves difficultés pour réaliser les activités essentielles de la vie quotidienne, de mener une vie la plus autonome possible.

SERVICES D'ERGOTHÉRAPIE

Etude et conseils en aménagement du domicile : voir auprès de votre mutuelle.

MES AIDES À DOMICILE

CATUPAN - QUESTIONS D'AÎNÉS

L'équipe vous répond du lundi au vendredi de 09h à 16h
Vous vous posez des questions au sujet de votre logement, de vos droits, d'aides financières, d'aides à domicile, de démarches administratives, de déplacements, de loisirs, d'un besoin de soutien psychologique, etc.

 Numéro d'appel gratuit : 0800 23 147

 catupan@province.namur.be

CSD (CENTRALE DE SERVICES À DOMICILE)

Centre de coordination, aide-ménagère sociale, aide familiale, soins infirmiers, garde à domicile, ergothérapie, livraison de repas, garde répit, matériel médical, transport non urgent :

 081 777 100

 csd@solidaris.be

ASD (AIDE ET SOINS À DOMICILE)

Vous propose de l'aide et des soins à domicile que vous soyez malade, porteur d'un handicap, âgé ou parent et ce, quelle que soit votre mutuelle. Centre de coordination, aide-ménagère sociale, aide familiale, soins infirmiers et garde à domicile.

 081 257 457

 info@asd-namur.be

SPAF (SERVICE PROVINCIAL D'AIDE FAMILIALE)

Service spécialisé dans l'aide aux personnes. Aide familiale, aide-ménagère sociale, accompagnatrice à domicile Alzheimer et ouvrier polyvalent

 19, rue de Maredsous - 5537 Anhée
 082 74 38 38

VAD (VIVRE A DOMICILE)

Centre de coordination de soins et de services.

 127/3, Fond de Malonne - 5020 Malonne
 081 74 33 84
 info@vad-namur.be

REPAS À DOMICILE

- CSD : 081 777 100
- Voir également avec le CPAS page 18

TÉLÉVIGILANCE

- Vitatel : 078 15 12 12
- CSD : 081 777 100
- Télé-Secours : 02 478 28 47 – secretariat@tele-secours.be

APIA

Aide aux personnes isolées âgées – Mise en contact entre demandeurs et aides-seniors dans une liste d'aide-seniors et garde malades.

 071 54 32 10 du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30

AIDANTS PROCHES ASBL

Vous aidez un proche ? Votre conjoint, un parent, un enfant, un ami, un voisin... un proche en perte d'autonomie. Des réponses à vos questions :

 081 30 30 32

CORSADE

Coordination d'aides et de soins à domicile, s'adresse à toute personne en perte d'autonomie (personnes malades, handicapées, convalescentes) quel que soit l'âge. Mise en place de différents services d'aides et/ou de soins : infirmière, kinésithérapeute, logopède, aide-ménagère, aide-familiale, repas, prêt de matériel, télé vigilance, garde-malade, prêt de matériel sanitaire...

 Namur-Ouest : 071 89 75 00 du lundi au vendredi de 9h à 16h. (Permanence téléphonique 24/24h)

CROIX ROUGE

Service de location de matériel médical : 0473 66 81 44 – paiement à la location, selon durée et type de matériel – pour tous – livraison dans les 24h.

Aides familiales : aide au niveau des tâches quotidiennes (lessives, repassage, courses, préparation de repas, habilement, soins d'hygiène, aide administrative, promenade,...)

Aide-ménagère : entretien du logement et abord du domicile, repassage, lessive, vaisselle.

Infirmière à domicile : soins sur prescription médicale.

Garde malade : seconde l'aidant proche, aide ponctuelle ou continue, présence et surveillance.

MAISONS MÉDICALES

LA ROSIÈRE

-  19, Chaussée de Namur - 5070 Fosses-la-Ville
-  071 71 12 34
-  Secrétariat : ouvert du lundi au vendredi de 08h à 12h et de 14h à 18h. Consultations sur rendez-vous.

Médecins généralistes, psychologues, centre de prélèvement et spécialistes (neurologue, pédiatre, sage-femme)

CABINET MÉDICAL DU CENTRE DE FOSSES-LA-VILLE

-  1, rue Delmotte-Lemaître - 5070 Fosses-la-Ville
- Changement de propriétaire à partir de juillet 2024
- Cabinet médical et paramédical

SERVICE DE GARDE CEGENO (CENTRE MÉDICAL À FOSSES-LA-VILLE) :

-  39, Rue du Stierlinsart - 5070 Fosses-la-Ville
-  071 49 40 21 et 1733 (médecin de garde)
-  Horaires : lundi de minuit à 8h, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 18h à 8h. Ouvert 24h/24 le dimanche.

PHARMACIES

BOXUS

-  15, rue du Postil - 5070 Fosses-la-Ville
-  071 71 11 08

GRAF-LESOYE

 46, Avenue Albert 1er - 5070 Fosses-la-Ville
 071 77 17 77

PHARMACIE DU STOCK

 7, Rue du Cimetière - 5070 Fosses-la-Ville
 071 72 72 79

DUBOIS/BAJART

 352, Chaussée de Charleroi - 5070 Le Roux
 070 71 15 74

PHARMACIE DE GARDE

 0903 99 000 (disponible 24h/24, 1,50€/min)
 <https://www.pharmacie.be/PharmacySearch>

ASSOCIATIONS DE SANTÉ ET SERVICES D'AIDE

RESPECT SENIORS :

Agence Wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés.

 0800 30 330 du lundi au vendredi de 09h à 17h.

AVEC NOS AÎNÉS (ANA) :

Accompagnement de la personne âgée dans son parcours de vie et dans ses changements de lieux de vie. Prise en charge des problématiques de santé mentale liées au grand âge en collaboration avec toutes les personnes concernées.

 081 77 67 33
 avec.nos.aines@province.namur.be

SERVICE DE SANTÉ MENTALE (SSM) :

Consultations sociales et psychosociales, psychologiques,

consultations médicales, remédiations en psychomotricité, remédiations en logopédie.

- SSM Namur-Astrid : 2, Rue Martine Bourtonbourt – 5000 Namur – 081 77 67 13 – Mail : ssm.namur.astrid@province.namur.be
- SSM Tamines : 11, Rue Emile Duculot – 5060 Tamines – 081 77 68 40 – Mail : ssm.tamines@province.namur.be

PSYNAM :

Permet une intervention de première ligne réalisée par un psychologue clinicien conventionné. Limitée dans le temps et dans ses objectifs (entre autres l'évaluation diagnostique des problèmes présents, le renforcement du patient (traitement orienté solution, psychoéducation, promotion de l'autonomie,...) et l'orientation en cas de problématiques complexes).

La première séance est entièrement gratuite et il n'est plus nécessaire d'avoir une prescription de renvoi.

Le coût de la séance individuelle, pour le patient, est de 11 euros (via ticket modérateur) ou de 4 euros (s'il bénéficie de l'intervention majorée de l'assurance soins de santé).

 081/84 07 08

- BEGON Stéphanie - 19, chaussée de Namur – 5070 Fosses-la-Ville - 0496 25 77 84
- DEBRUXELLES Mélanie - 44A, rue du Bois-des-Mazuis - 5070 Vitrival - 0492 66 74 43
- DEGARD Harmonie – Tour de Table - 2, rue du Marché - 5070 Fosses-la-Ville - 0479 32 14 79 (de 15 à 65 ans)
- WARNIER Julie - 19, chaussée de Namur - 5070 Fosses-la-Ville- 0478 75 51 60

ALZHEIMER BELGIQUE

Aide et soutien aux aidants proches et patients

 02 428 28 10

 info@aalz.be

LIGUE ALZHEIMER

Association d'aide et de soutien aux patients, proches et professionnels.

 0800 15 225

 ligue.alzheimer@alzheimer.be

BALUCHON ALZHEIMER

Donner du répit et de l'accompagnement aux aidants proches d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre démence apparentée.

 02 673 75 00

 info@baluchon-alzheimer.be

ASSOCIATION PARKINSON

Informar sur les différents aspects de la maladie de Parkinson, fournir des brochures sur la législation sociale en matière de handicap, orienter vers les structures les plus adaptées à la problématique de chaque personne, apporter une écoute attentive par téléphone aux patients et à leur entourage.

 Du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30

 081 56 88 56

MUTUELLES

SOLIDARIS

 4B, rue du Cimetière (Shop in Stock) - 5070 Fosses-la-Ville
 078 05 13 19
 info.namur@solidaris.be

Agence sans rendez-vous du mardi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

ASBL LIAGES

Association du réseau Solidaris reconnue en éducation permanente, qui représente et défend les droits des personnes âgées. Mission : militer contre les inégalités sociales et l'âgisme afin de défendre les intérêts des seniors et de veiller à leur autodétermination et leur émancipation. (Interpellation du monde politique, revendication de droits économiques et sociaux, information et la sensibilisation, des ateliers, des conférences, des formations, des activités de loisirs favorisant le vivre ensemble et la cohésion sociale.)

 1, place Saint-Jean - 1000 Bruxelles
 02 515 02 73 – 0492 45 33 03
 Du lundi au vendredi de 9h à 18h
 Liages@solidaris.be
 <https://www.liages.be/>

LA MUTUALITÉ CHRÉTIENNE

 081 81 28 28 du lundi au vendredi de 8h30 à 18h (jeudi : 8h30-12h30) et le samedi de 9h à 12h. - Service social : 081 24 48 38
 servsoc.namur@mc.be
 Agence MC de Tamines (Rue des Déportés 11- 5060 Tamines)
 Agence MC de Mettet (Place Meunier 17 - 5640 Mettet)

Agence MC de Namur (Rue des Tanneries 55 - 5000 Namur)

PARTENAMUT

-  02 444 41 11 du lundi au vendredi et de 8 à 17h00.
-  Agence Partenamut Namur – Station (22, place de la Station - 5000 Namur - Uniquement accessible sur rendez-vous)
-  Agence Partenamut Charleroi Digue (23, place de la Digue - 6000 Charleroi - Uniquement accessible sur rendez-vous)

MUTUALITÉ NEUTRE

-  Auvelais (071 77 09 79 - 12, rue Michel Melchior - 5060 Auvelais)
-  Namur (081 25 07 60 - 24, rue des Dames Blanches - 5000 Namur)
-  Tamines (071 74 11 23 - 56, rue de la Station - 5060 Tamines)

CAAMI

-  Namur (081 73 29 33 - namur@caami.be - 47-49, avenue Reine Astrid - 5000 Namur)
-  Charleroi (071 32 91 98 - charleroi@caami.be - 4, rue de la Rivelaïne - 6061 Charleroi)

FIN DE VIE

SOINS PALLIATIFS À DOMICILE OU EN INSTITUTION

Prenez contact avec votre médecin traitant et votre mutuelle pour plus d'informations.

Demande du « statut palliatif », formulaire de la mutuelle rempli par le médecin traitant. Donnant droit sous certaines conditions à une allocation pour couvrir les frais liés aux soins palliatifs au domicile (pas en hébergement, maison de repos) et à d'autres avantages financiers.

- Fédération Wallonne des Soins Palliatifs (FWSP) Rue des Brasseurs, 175 – 5000 Namur - Tél. : 08 122 68 37 - Site : www.soinspalliatifs.be - E-mail : info@pallianam.be
- PalliaNam (associations de soins Palliatifs en Province de Namur) : Tél. : 081 43 56 58 - Mail : info@pallianam.be - 108, rue Charles Bouvier – 5004 Bouge
- L'Acacia : Unité résidentielle hospitalière en soins continus et palliatifs – Home Dejaifve, 43, rue Sainte Brigide– 6 lits - 071 96 13 08 (déménagement avant l'automne 2024 à Avelais).

EUTHANASIE

Cadre juridique lorsqu'un patient, atteint d'une affection grave et incurable et souffrant de manière inapaisable, désire mettre un terme à sa vie. La personne en fait expressément la demande.

La loi permet à un médecin de pratiquer l'euthanasie sur une personne se trouvant dans un état d'inconscience irréversible dans la mesure où une déclaration anticipée d'euthanasie a été rédigée, au moyen d'un formulaire officiel.

La déclaration anticipée de refus de traitements est destinée

à préciser les traitements que l'on refuse dans le cas où l'on serait incapable de s'exprimer, soit de manière temporaire, soit définitivement.

Plus d'informations auprès de votre médecin et de votre mutuelle.

- Consultations d'analyse de demande de fin de vie :

EQUIPE MOBILE D'ACCOMPAGNEMENT ET SOINS CONTINUUS (EMASC)- CHR DE NAMUR

 185, avenue Albert 1er - 5000 Namur

 081 72 75 14

Il est recommandé de passer par le médecin traitant ou de l'avoir consulté.

HÔPITAUX

CHR (centre hospitalier régional)

- Site Sambre (Auvelais) : 071 26 52 11 - 75, rue Chère-Voie 5060 Sambreville.

- Site Meuse (Namur) : 081 72 61 11 - 185, avenue Albert 1er 5000 NAMUR

CHU UCL Namur

- Site Dinant 082 21 24 11 - 501, rue Saint Jacques 5500 Dinant

- Site Godinne 081 42 21 11 - 1, avenue G. Thérasse – 5530 Yvoir

- Site Sainte-Elisabeth 081 72 04 11 - 15, place Louise Godin 5000 Namur

Clinique Saint-Luc Bouge 081 20 91 11 - 8, rue Saint-Luc 5004 Bouge

Grand Hôpital de Charleroi - Numéro général : 071 10 21 11

MES ACTIVITÉS / MES LOISIRS

D'autres informations sont présentes dans le carnet du Syndicat d'initiative

ASSOCIATIONS ET LIEUX D'ACTIVITÉS

- ENEO SPORT : Marche nordique, marche culturelle (5 ou 8 km), marche douce (environ 5 km), Yoga sur chaises, mölky, cyclotourisme.

☎ 0493 06 41 15 (Secrétariat : Brigitte Evrard)

- ENEO Mouvement social des Aînés

Sur Fosses : jeux de société et de cartes (Gérard Doumont : 071 71 11 66) – Chorale – Gouter, BBQ, excursion, bingo

Véronique Henrard 0499 21 32 81 - veroniquehenrard1965@gmail.com

Information générale : 02 246 46 73 - info@eneo.be

- LES JEUNES RETRAITÉS DE LE ROUX : Thés et dîners dansants, excursions, divertissements, ...

📍 Réfectoire école communale, 8, rue de Claminforge - 5070 Le Roux

☎ 071/71 35 26 ou 0476/85 00 91 (Contact : Sylviane Dandoy)

- CENTRE CULTUREL

📍 22, rue Donat Masson - 5070 Fosses-la-Ville

☎ 071 12 12 40

@ culture@fosses-la-ville.be

🌐 Facebook : Centre culturel de l'entité fossoise

○ JARDINS CITOYENS

Possibilité de louer une parcelle de 13 m² où cultiver ses propres légumes, fleurs, plantes. Matériel disponible sur place. 5€ par parcelle par an.

 à côté de la résidence Dejaifve - 43 rue Sainte Brigide
- 5070 Fosses-la-Ville

 Margaux Piette (Animatrice Plan de Cohésion Sociale)
071/12.12.40

○ TOUR DE TABLE (MAISON DE QUARTIER)

 5070 Fosses-la-Ville

 CPAS 071 12 12 81

Différentes activités : Ateliers cuisine et couture, accès à l'espace public numérique (recherche de logement, d'emploi,...), des activités du PCS (jeux de société, pause,...), Psynam, ...

Bar à soupe (moment de convivialité, avec une soupe, des tartines, du café) - Accessible à tous - Petit prix.

Initiation à l'informatique et lutte contre la rupture numérique
Nombre de places limitées - Inscription préalable - Jeudi de 13h30 à 17h

 Willy Darville : 0474 28 25 06

La P'tite Couture du mercredi (Initiation à la petite couture, créatifs. Un nouveau thème chaque mois - sur inscription;

 Anne Collignon 071 12 12 81

○ LAC DE BAMBOIS

Jardins, baignade, événements et animations.

Accès aux Jardins du Lac de Bambois : rue du Grand Etang -
5070 Fosses-la-Ville

Adresse postale : ASBL IDEF - Lac de Bambois - 47, Rue de
Stierlinsart - 5070 Fosses-la-Ville

☎ 071 26 01 00

@ lacdebambois@idef.be

○ ROYAL FOOTING CLUB DE FOSSES : l'amitié par la marche
Inscrit à la Fédération Francophone des Marches Populaires
depuis cinquante ans, le club organise plusieurs manifestations
sur l'année proposant des différentes distances à parcourir (5,
10, 15, 20, 25, 42, 50, 60 ou encore 100 km).

Sortie d'un jour en car dans d'autres clubs organisateurs de
marche et possibilité de visite l'après-midi. Voyage de plusieurs
jours en car hors de la Belgique

fcna001@gmail.com / <https://sites.google.com/view/footing-clubfosseslaville>

Président : Jean PIRET 0497 53 83 96

Inscriptions: Béatrice VANDY 0495 74 75 73

○ GYMSANA Morgane Bastin (intervenante en activité phy-
sique adapté) - 0499 74 63 71 – les lundis de 16 à 17h à
la maison rurale – cours de Gym « donnons de la vie aux
années » morgane.bastin@gymsane.be - www.gymsana.be

FAIRE DU BÉNÉVOLAT

Devenir bénévole = citoyenneté active

OÙ DEVENIR BÉNÉVOLE ?

○ ARed (amicale de la Résidence Dejaifve) - 071 96 13 16 –
cafétéria, accompagnement pour les sorties.

- Ecole de devoirs – ASBL les ZOLOS – Sylvianne Piefort : 0491 39 38 62 – aide aux devoirs, accompagnement pour des sorties, animation d'activités créatives, culinaires, théâtrales, extérieures, en fonction de vos envies et de vos compétences.
- Maison Croix Rouge Mettet – Fosses-la-Ville 0490 56 61 51 Bénévolat variable en fonction de la demande, des compétences de chacun et du temps à accorder (Aide lors de don de sang, bar à soupe, animation d'activités, tri de vêtements livraison, visite en maison de repos,...)
- Saint Vincent de Paul – Françoise Sarto Piette 0493 21 73 97
- Regare – 071 77 25 80
- Réseau de Solidarité Fossois (voir PCS page 14) : Sandrine Jacqmain - Plan de Cohésion Sociale (administration communale) 071 12 12 40
- Les comités de la vie associative de la commune – consulter le livret distribué par le syndicat d'initiative
- Conseil Communal Consultatif des Aînés – contacter échevinat du 3^{ème} âge 071 12 12 40
- Resto du cœur Namur ou Sambreville (voir page : aide sociale)

INFORMATIONS

- Because est un site de la Fondation Roi Baudouin, qui constitue une vitrine complète du secteur à profit social en Belgique. www.bonnescauses.be <https://because.eu/fr>

- Plateforme francophone du volontariat (PFV/ASBL) : petite annonce de volontariat et informations sur le volontariat.

 Centre de Namur : 13, Place l'Illon - 5000 Namur

 Numéro général : 02 512 01 12 (du lundi à vendredi 9h à 12h30)

Tél: 0497 99 53 25 (lundi, jeudi et vendredi en journée; n'hésitez pas à laisser un message)

 namur@levolontariat.be

 www.levolontariat.be

Les bénévoles peuvent être défrayés en veillant à ne pas dépasser un certain montant forfaitaire annuel (1659 € en 2024)

ME FORMER

UNIVERSITÉ TOUS ÂGES DE NAMUR

 36, rue de Bruxelles - 5000 Namur

 081 72 40 26

 utan.secretariat@yahoo.fr

 <http://www.utan.be>

Bibliothèque, cours et activités, conférences, voyages

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT POUR ADULTES ET DE FORMATION CONTINUE NAMUR-CADETS

 6, place des Cadets - 5000 NAMUR

 081 22 29 03

 info@namur-cadets.be

 Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 15h30 à 20h30 - Le samedi de 8h30 à 13h30 - Fermé le dimanche

Pour parfaire sa formation, se réorienter, se spécialiser ou en recherche d'épanouissement personnel.

ETABLISSEMENT COMMUNALE D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE COUILLET

 3, rue Alfred Nobel – 6010 Couillet

 071 43 48 08

 eceps.couillet@charleroi.be

Formations : Assistant(e) de direction, Agent technique de la nature et des forêts, Apiculture, Guide nature, Secrétariat médical.

ÉCOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE D'AUELAIS

 19, rue Hicquet - 5060 Auvélais

 071 26 00 30

 secretariat@eica.be

 Du lundi au jeudi : 17h30 à 20h00 Du lundi au vendredi : de 09h00 à 12h00 - Fermeture durant les congés scolaires.

Cours de Promotion sociale (l'industrie du métal et du soudage, l'aide aux personnes, les langues et l'informatique) – Formations en journée et en soirée.

ÉCOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE LA PROVINCE DE NAMUR

 2b, rue Pepin - 5000 Namur

 081 77 68 21

 secretariat.eicpn@province.namur.be

 Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 18h30

Cours de promotion sociale (généralement le soir avec certaines formations en journée). Bacheliers, niveau secondaire à orientation technique, cours de langues, gestion de base.

IPFS | INSTITUT PROVINCIAL DE FORMATION SOCIALE | NAMUR

 188, rue Henri Blès - 5000 Namur

 081 77 67 30

 ipfs.accueil@province.namur.be

Domaines de compétences : le social, le psycho-éducatif, la sécurité et l'administratif. Enseignement secondaire supérieur, enseignement supérieur, formations continuées et spécialisations.

CONTINUER À TRAVAILLER

Il est possible de continuer à travailler pour un employeur même après l'âge de la retraite sous certaines conditions. -> voir avec le Service fédéral des Pensions.

<https://www.sfpd.fgov.be/fr/montant-de-la-pension/travailler>

FLEXI-JOB

Le flexi-job est une forme d'emploi, qui permet à un travailleur déjà occupé auprès d'un ou plusieurs autres employeurs, ou à une personne pensionnée d'exercer un emploi à des conditions avantageuses auprès d'un employeur ou via une agence de travail intérimaire.

Informations auprès du Forem : 0800/93 946

Sur www.mycareer.be, vous pouvez vérifier vous-même si vous entrez dans les conditions.

Ou contactez l'Office national de sécurité sociale (ONSS) :
02 509 59 59

Sur la base de votre numéro de Registre national, l'ONSS peut vérifier si vous répondez aux conditions pour avoir un flexi-job.

MES DÉMARCHES

JURIDIQUES

SERVICE CONSEIL JURIDIQUE

Au CPAS, un lundi par mois (de 13h30 à 15h30). Gratuit. Il n'est pas nécessaire d'être bénéficiaire du CPAS. Sur rendez-vous.

JUSTICE DE PAIX

Le juge de paix est le juge qui est proche du citoyen. Il examine :

- toutes les demandes inférieures à 5000 euros qui ne sont pas exclusivement attribuées à un autre tribunal
- les contestations entre voisins
- les problèmes de bail ou de bail à ferme
- les difficultés en matière de copropriété
- le lancement et le suivi de l'administration de la personne et/ou de ses biens. Il aura principalement recours à la conciliation. La justice de paix est une juridiction civile : on n'y traite donc pas d'affaires pénales.

Justice de paix de Fosses-la-Ville

 6, rue Delmotte-Lemaître - 5070 Fosses-la-Ville
 071 71 13 99

Maison de justice de Namur

 6, boulevard Ernest Mélot - 5000 Namur

-  081 24 09 10
 -  maisondejustice.namur@cfwb.be
 -  Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30
 -  Permanence juridique de première ligne les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h15 à 12h00
- Contacter le service d'accueil des victimes
081 24 09 10
accueildesvictimes.Namur@cfwb.be

LE 1718

Le numéro à 4 chiffres du call center du Service public de Wallonie. Au bout du fil, des agents ayant une vue généraliste et transversale fournissent des réponses concrètes au citoyen, les aiguillent vers le service adéquat, les aident à compléter un formulaire ou enregistrent les commandes de publications. Alors, ne cherchez plus ! Appelez le 1718 et posez vos questions en matière de logement, d'énergie, de fiscalité wallonne, d'action sociale, d'environnement...

PLANNINGS FAMILIAUX

CENTRE DE PLANNING ET D'INFORMATION TAMINES

Consultations : médicales, psychologiques, sexologiques, sociales et juridiques - Animation

-  16, avenue Président Roosevelt - 5060 Tamines (Sambreville)
-  071 74 10 01
-  tamines@planningfamilial.net

CENTRE DE PLANNING FAMILIAL DE NAMUR - WILLY PEERS :

Centre pratiquant l'interruption volontaire de grossesse

Consultations médicales, psychologiques, juridiques et sociales à des prix démocratiques, en tenant compte des éventuelles difficultés financières de chacun.e.

 3, rue Hambursin - 5000 Namur

 081 23 01 83

 info@cpfn.be

 planningfamilialdenamur.be

LE CENTRE DE PLANNING FAMILIAL DE NAMUR – RÉSEAU SOLIDARIS :

 7, rue de la Tour – 5000 Namur

 081 77 71 64

 cpf.namur@solidaris.be

● Service d'accueil, d'accompagnement et d'orientation pour les victimes de violences conjugales « Ça vaut pas l'coup » :
081/77 71 62 cavautpaslcoup@solidaris.be

● Centre d'esthétique sociale « Estim'émoi » 081 77 77 55
ces@solidaris.be

● Centre de ressources Handicaps et Sexualités (CRHS)
081/84 02 47 info@handicaps-sexualites.be

CENTRE DE PLANNING FAMILIAL « LE BLÉ EN HERBE »

 081 22 39 39

 info@ble-en-herbe.be

Un lieu d'accueil, d'écoute, d'informations, de conseils juridiques, un lieu pour tous, de parole, d'accompagnement, d'animations

où l'on vous reçoit dans la confidentialité et le non-jugement ...
Une équipe pluridisciplinaire composée de : conseillères conjugales et familiales, médecins, juriste, sexologue, psychologues, assistant social et secrétaire.

ADMINISTRATIVES

CPAS

Voir page 17, service seniors.

ÉCRIVAIN PUBLIC

Une aide pour : écrire à son propriétaire, à un avocat, compléter un formulaire, rédiger son CV, répondre à une offre d'emploi...

0474 28 25 06 (Willy) ou 0478 31 34 84 (Jean-Marc)

PERMANENCES DU SPF DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PERSONNE HANDICAPÉE.

Demande de reconnaissance ou révision, question sur le dossier, simulation de calcul,... 3^{ème} mardi du mois de 9h30 à 12h00-administration communale.

@ fabienne.manderlier@minsoc.fed.be

FIN DE VIE

CORPS A LA SCIENCE

Le don du corps à la science est une démarche personnelle et volontaire à travers laquelle une personne s'engage, en vertu d'un contrat en bonne et due forme, à léguer sa dépouille à l'université de son choix et ce à des fins d'enseignement et de recherche.

Le donateur ou la donatrice doit exprimer cette volonté dans un document écrit de sa main, daté et signé, en conserver une

copie et adresser l'original à l'hôpital universitaire de son choix.

Aucune forme particulière n'est requise, pourvu que la manifestation de la volonté soit claire et sans équivoque. Toutefois, la plupart des institutions universitaires disposent d'un contrat type qu'il est nécessaire de se procurer en vue d'officialiser la démarche du don de corps.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES À FAIRE APRÈS LE DÉCÈS

📍 belgium.be -> Décès

Notaire.be

Maison des Notaires de Namur

📍 13, rue Borgnet - 5000 Namur

☎ 081 22 21 09 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h à 17h)

@ maison.notaires.namur@belnot.be



UN DE MES PROCHES VIENT DE DÉCÉDER, QUE DOIS-JE FAIRE ?

Dans les premières heures...

1 Faire constater le décès par un médecin



Si le décès survient en hôpital, c'est automatique. Sinon, il faudra contacter un médecin pour qu'il vienne constater le décès.



2 Appelez l'entrepreneur des pompes funèbres

Il organise les funérailles, obtient les concessions... Le défunt avait-il souscrit une assurance obsèques ?

3 Déclarez le décès à l'administration communale

Vous devez déclarer le décès au service de l'état civil de la commune où le défunt est décédé. L'entrepreneur des pompes funèbres s'occupe parfois de cette formalité pour vous.



Faites-en différentes copies

4 Le défunt voulait faire don de son corps à la science ?



Contactez un hôpital universitaire dans les 48 heures.

L'entrepreneur des pompes funèbres organise le transport.

Dans les premiers jours...

1 Contactez la banque



La banque bloque les comptes jusqu'à connaître l'identité des héritiers.

Les partenaires mariés et cohabitants légaux peuvent retirer la moitié du solde d'un compte bloqué (limité à 5 000€).

2 Contactez le notaire

Il vérifie s'il existe un testament, s'occupe des formalités, rédige le certificat ou l'acte d'hérédité et vous conseille sur l'acceptation ou la renonciation à la succession.



= nécessaire pour débloquer les comptes

3 Avertissez les autorités



- Employeur
- Comptable
- Compagnies d'assurances
- Mutualité
- D.I.V. (véhicule)
- ...

Toute personne qui était contractuellement liée au défunt.

Dans les premiers mois...

1 Demandez des allocations sociales

Comme une pension de survie



2 Pensez au sort du logement familial

- Êtiez-vous locataire avec votre partenaire ?
- Serai-je le seul propriétaire maintenant ?
- Qu'en est-il des droits de mes enfants ?

3 N'oubliez pas la déclaration de succession !

Rassurez-vous, le notaire vous assistera et vous conseillera à chaque étape.



Délai de 4 mois

MES NOTES

This image shows a full page of white paper with horizontal dashed lines, typical of primary-ruled notebook paper. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There is no handwriting or other markings on the paper.

Les informations contenues dans ce guide sont susceptibles d'être mises à jour.

Pour profiter informations actualisées, scannez ce QRcode :

